

Exposition

**Une insurrection cévenole :
la révolte des camisards**



**AUX ARCHIVES MUNICIPALES D'ALES
4, Boulevard Gambetta**

**27 Février - 6 Avril 2012
13H30 à 17H15**

LES ORIGINES DE LA GUERRE

L'EMIGRATION

L'Edit de Fontainebleau (**18 octobre 1685**), par son interdiction de l'exercice de la Religion Prétendue Réformée, est à l'origine de la guerre des Camisards (**1702-1705**), encore appelée guerre des Cévennes.

Pour échapper aux persécutions religieuses, les protestants se retrouvent donc contraints à la clandestinité ou à l'exil, malgré l'interdiction qui leur en est faite dans l'article 10. Ils s'exposent alors à la confiscation de leurs biens et de leur personne : galère pour les hommes et prison pour les femmes.

Les pasteurs, pour leur part, bénéficient d'un régime dérogatoire : ils doivent abjurer ou quitter le pays dans les quinze jours suivant la proclamation de l'Edit (article 4). 140 choisirent l'abjuration et 560 l'exil.

Entre **1685** et **1715**, environ 200 000 huguenots, soit plus du quart de la population réformée, quittent la France vers les pays protestants d'Europe : Suisse, Allemagne, Hollande, Principauté d'Orange, Angleterre, qui deviennent les pays du « Refuge ». Certains continuent ensuite leur route vers l'Allemagne, les pays scandinaves et même l'Amérique du Nord et l'Afrique du Sud.

Toutefois, dans le Bas-Languedoc, le Vivarais et les Cévennes peu de protestants prennent les chemins de l'exil. Dans ces régions à dominante paysanne, partir n'est pas facile. En revanche, l'arrière pays montagneux cévenol favorise la clandestinité.



LES ASSEMBLEES CLANDESTINES

Dès **1686**, pour célébrer le culte, les protestants des Cévennes commencent à s'assembler secrètement, le plus souvent de nuit, dans des lieux reculés (grottes, forêts, lits des torrents, ravins) : le Désert.

Persécutés, les protestants français s'identifient ainsi au peuple hébreu de la Bible, après sa sortie d'Egypte, pendant son errance dans le désert.

Les pasteurs ayant du fuir ou abjurer, ce sont des laïcs (bergers, cardeurs, maîtres d'école, avocats), sans formation théologique ni autre reconnaissance que celle des gens venus les écouter, qui convoquent et conduisent les assemblées : les prédicants. C'est dans les Cévennes et le Bas-Languedoc qu'ils sont le plus nombreux : une soixantaine de **1685 à 1700**.

Parfois issus du menu peuple, sachant à peine lire et écrire, ils prêchent, baptisent et célèbrent la cène en s'appuyant sur les sermons des pasteurs d'avant la Révocation ou sur les « liturgies pour les Chrétiens privés de pasteurs » imprimées au Refuge ; mais certains écrivent leurs propres prédications comme François VIVENS (ou VIVENT) ou Claude BROUSSON, les deux principaux chefs de l'Eglise du Désert .

La plupart des participants viennent armés aux assemblées, interdites par le roi, afin de se défendre contre les éventuels assauts des dragons. Les assemblées surprises sont dispersées, les participants massacrés ou envoyés aux galères pour les hommes et en prison pour les femmes.

Quant aux prédicants, pourchassés comme rebelles, beaucoup sont arrêtés et exécutés, les autres étant contraints de se réfugier à l'étranger.

Ainsi, vers **1700**, la quasi totalité en est éliminée.

La prédication prend alors une nouvelle forme : l'inspiration prophétique qui sera le détonateur de la guerre.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

CLAUDE BROUSSON

Né à Nîmes en **1647**, Claude BROUSSON est docteur en droit, avocat chargé principalement de défendre les Eglises réformées.

En **1683**, il tente, en vain, de s'opposer à la réglementation restrictive du culte réformé et à la destruction des temples. Il se réfugie alors à Genève, puis à Lausanne. De là, il exhorte les pasteurs à retourner en France malgré l'interdiction qui leur est faite d'exercer leur ministère.

En **1689**, il choisit de rentrer en France et, bravant l'interdit, devient « prédicant » dans les Cévennes et le Bas-Languedoc. Il prêche, diffuse ses écrits, principalement des sermons (« *La manne mystique du désert* », par exemple), organise les assemblées nocturnes et structure l'Eglise du Désert.

Recherché par BASVILLE, sa tête est mise à prix 5000 livres.

Il est arrêté à Oloron, près de Pau, le **18 septembre 1698**. Transféré à Montpellier, pour y être jugé, pour « crime de rébellion, écrits et libellé séditieux et assemblées illicites », il subit le supplice de la roue sur l'Esplanade le **4 novembre 1698**.



FRANÇOIS VIVENS

Né à Valleraugue en **1664**, François VIVENS est maître d'école (on disait alors régent), à Peyroles.

Contrairement à BROUSSON, il n'est pas homme de plume mais plutôt homme de parole. Plus belliqueux et violent, c'est avant tout un activiste alors que le premier est plutôt pacifique et adepte de la non violence.

Refusant d'abjurer lors de la dragonnade d'**octobre 1685**, il reste en Cévennes où il devient « fugitif » pour échapper aux poursuites judiciaires.

Après une négociation avec BASVILLE en **juillet 1687**, il est autorisé à quitter le pays.

Il se rend en Hollande en **septembre**, puis en Suisse, en **décembre 1688**.

Début **août 1689**, il rentre en Languedoc où il continue de prêcher ici et là et essaie, en relation avec les pays européens du Refuge, de mettre en oeuvre un soulèvement contre LOUIS XIV, visant à rétablir l'Edit de Nantes en France.

En **1691**, une prime de 5000 livres est offerte par BASVILLE pour sa capture, mort ou vif.

Finalement trahi, il est tué le **19 février 1692** par Etienne JOURDAN, un officier, dans la grotte de la Vigne, près de Carnoulès, où il s'était réfugié.

Le **23 février** à Alès, jugé « traître et assassin » par BASVILLE, il est brûlé et ses cendres jetées au vent.

LA REPRESSION

Des centaines de personnes sont condamnées à mort, ou aux galères. D'autres sont déportées vers les Antilles ou l'Amérique. C'est le cas, de **1686** à **1689**, d'environ un millier de « sédicioux » cévenols ayant participé aux assemblées clandestines. Au bout de trois ans, le roi renoncera à cette mesure.

Les hommes sont condamnés aux galères pour trois délits : tentative de fuite à l'étranger, assistance à une assemblée ou hébergement d'un pasteur.

Les femmes et les enfants trop jeunes pour servir aux galères sont emprisonnés. Toutefois beaucoup d'hommes sont aussi enfermés de longs mois, certains avant leur départ pour les galères.

Les motifs d'emprisonnement sont la tentative d'émigration hors de France et la pratique de la religion réformée.

Le château d'If à Marseille, la Tour de Constance à Aigues-Mortes, le fort de Brescou à Agde et le fort de l'île Sainte Marguerite au large de Cannes sont les quatre prisons royales des bords de la Méditerranée.

La peine de mort est réservée aux pasteurs ou aux prédicants et aux passeurs qui aident les fugitifs.

Elle est donnée dans des conditions horribles : tortures puis supplice de la roue ou du bûcher, pendaison dans le meilleur des cas.

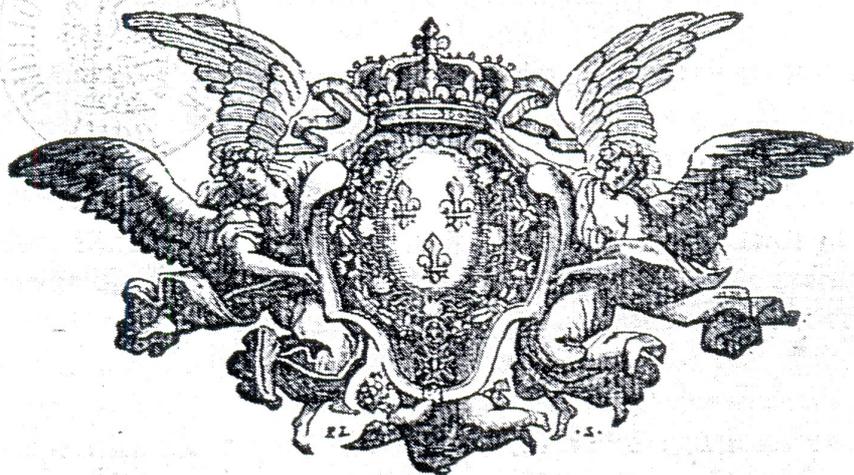
Le supplice de la roue consiste à y exposer un condamné dont les membres ont été brisés par le bourreau à l'aide d'une barre de fer jusqu'à ce que mort s'ensuive.

DECLARATION DU ROY.

PORTANT

Que ceux qui sortiront du Royaume sans permission, ou qui seront pris voulant en sortir, soient condamnez, les hommes aux Galeres, & les femmes à estre recluses, avec confiscation de leurs biens: & ordonne mesme peine contre ceux qui favoriseront leur évafion.

Du treizième de Septembre 1699.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DC. XCIX.

574

LES GALERES

En France, l'utilisation des condamnés comme rameurs sur les galères royales semble remonter à Jacques CŒUR, au **15^e siècle**.

A partir de LOUIS XIV, sous l'impulsion de COLBERT, la peine des galères est systématiquement appliquée, et notamment après **1685**, pour éradiquer le protestantisme.

De cette façon, le monarque marque sa puissance sur les opposants au roi « très catholique ». Ainsi, ces derniers sont surtout condamnés pour dissuader, plus que par réel besoin de main d'oeuvre.

Il est très difficile d'en connaître le nombre exact, pour la période qui nous intéresse, car l'envoi aux galères s'étant prolongé jusqu'au milieu du **18^e siècle** (il s'agissait ensuite du bagne), les chiffres varient de 1450 (André Zysberg) à 2800 (Gaston Tournier) et 3000 (Musée du Désert).

Les principaux motifs de condamnation sont : sortie du royaume (22 %), assemblée religieuse illicite (53 %), détention d'armes (11 %), protection ou hébergement d'un pasteur (1%).

Il s'agit d'une sorte de peine capitale, tant la mortalité y est importante, mais aussi d'une peine corporelle en raison de son lot de supplices tels le port des chaînes et des entraves, le fouet en place publique, le marquage au fer rouge et, parfois même, la mutilation du nez et l'ablation des oreilles. Elle peut être soit à temps, pour des durées de trois à dix ans, soit à perpétuité.

Plus de la moitié des galériens « pour cause de religion » meurent dans les trois premières années de leur détention.

Les survivants endurent plus ou moins longtemps leur supplice : 20 % environ sont libérés au bout de trois ans (soit ils ont abjuré, soit ils ont bénéficié d'interventions des puissances étrangères ou de personnages influents), 10 % subissent entre quatre et neuf ans de peine, 12 % résistent de dix à quinze ans, enfin 8% ont passé entre seize et trente ans de leur vie aux galères.

À son apogée, entre **1690** et **1700**, le corps des galères comprend quarante galères, douze mille rameurs, trois mille officiers et matelots, quatre mille soldats. Il a pour quartier général l'arsenal des galères à Marseille, à l'origine des bagnes maritimes.

LE DECLENCHEMENT DE LA GUERRE

LE PROPHÉTISME

Il apparaît dans les communautés protestantes du Dauphiné méridional, en janvier **1688**.

Isabeau VINCENT, une bergère illettrée de quinze ans, originaire de Saou (Drôme), se met à prophétiser dans son sommeil, exhortant les nouveaux convertis à la repentance, annonçant la punition des persécuteurs.

Il atteint le Vivarais en **1689** puis, malgré la répression, s'étend en **1700** à l'ensemble des Cévennes et du Bas-Languedoc.

Ce mouvement touche essentiellement la génération née autour de la révocation de l'Edit de Nantes (adolescents et enfants issus du peuple pour la plupart), celle qui n'a pas connu les temples et les pasteurs. Toutefois, on dénombre aussi parmi les « petits prophètes », ainsi nommés, des femmes et des vieillards.

Leur comportement physique spectaculaire (agitation, convulsions, entrée en transe, bave, cris, grimaces, prostration...) s'accompagne d'un discours incohérent, en apparence seulement ; ce dernier, nourri de versets bibliques, se situant dans la continuité des sermons prononcés par leurs prédécesseurs (prédicants et pasteurs).

Considéré comme une hystérie collective, le prophétisme rencontre l'hostilité, aussi bien des catholiques que des protestants du Refuge.

Les prophètes sont traités d'imposteurs, de simulateurs, de comédiens, de fous, de malades, et le plus souvent de « fanatiques ».

C'est une « inspiration divine » survenue à Abraham MAZEL qui sera à l'origine du déclenchement de la guerre des Camisards.

ABRAHAM MAZEL

Né le **5 septembre 1677** à Falguières, un hameau de la paroisse de Saint-Jean-du-Gard, Abraham MAZEL est cardeur de laine, comme son père.

Il reçoit « ses premières grâces » à une assemblée nocturne, près de Thoiras, présidée par un boulanger, le dimanche **9 octobre 1701**.

Il devient ainsi un inspiré, un prophète possédé par Dieu.

Après avoir rêvé « de boeufs noirs fort gras qui mangeaient les choux du jardin » (les prêtres qui ravagent le jardin de l'Eglise de Dieu et qu'il faut chasser), il a d'autres inspirations lui enjoignant de se préparer à prendre les armes, pour combattre avec ses frères, les prêtres de l'Eglise romaine.

Le **23 juillet 1702**, lors d'une assemblée à Vieljouvès, un hameau situé dans la montagne du Bougès, MAZEL « reçoit l'ordre » d'aller délivrer les prisonniers (des jeunes gens qui tentaient de passer en Suisse, arrêtés quatre jours plus tôt) de l'abbé du CHAILA, au Pont-de-Montvert .

Le lendemain, il mène une expédition contre ce dernier, accompagné d'une cinquantaine d'hommes armés de vingt fusils ou pistolets, quelques sabres, hallebardes, haches, faux et bâtons en guise de mousquets.

Après avoir réclamé en vain les prisonniers « de la part de Dieu », la porte de la maison est fracturée à coups de hache et ceux-ci libérés. Puis l'habitation étant incendiée, l'abbé tente de s'échapper par la fenêtre. Mais, blessé, il est finalement rattrapé et tué, transpercé de cinquante-deux coups d'arme blanche.

L'ABBE DU CHAILA

François de LANGLADE DU CHAILA (ou CHAYLA) est né au château du Chaila d'Ance, dans la paroisse de Saint-Paul-le-Froid (Lozère) en **1648**.

Ordonné prêtre en **1681**, à l'âge de trente-trois ans, il est nommé par BASVILLE, Inspecteur des Missions des Cévennes du diocèse de Mende en **1686**.

Comme inspecteur des missions, il dirige les missionnaires chargés de convertir les protestants cévenols et contrôle leur travail. Comme inspecteur des Cévennes, il assume des responsabilités politiques et policières.

Homme hautain et dur, il cumule les fonctions de prédicateur, de policier, de juge, d'espion et de geôlier. Exécutant fidèle de BASVILLE, il est un des rares hommes en qui l'intendant a vraiment confiance.

Devenu archiprêtre des Cévennes le **1^{er} janvier 1694**, il est bientôt en proie à l'hostilité généralisée, tant chez les Réformés par son zèle anti-protestant, que chez les Catholiques par son autoritarisme, son mépris des prérogatives épiscopales, et ses différends avec les ordres religieux.

Son assassinat, le **24 juillet 1702**, va déclencher la guerre des Camisards.



LA GUERRE DES CAMISARDS

LES CAMISARDS

Le terme « camisard » apparaît pour la première fois en **novembre 1702**, dans une lettre privée.

Pour certains, il tire son origine de l'occitan « chemise », la chemise portée pour combattre et se reconnaître, et pour d'autres, de « camisade » désignant une attaque de nuit.

Ce sont très majoritairement des hommes jeunes, plus de la moitié ont moins de vingt-cinq ans, issus du peuple, paysans (42%) et artisans (58%) dont les trois-quarts travaillent la laine : cardeurs, peigneurs, tisserands.

Aucun gentilhomme, c'est-à-dire aucun homme formé au métier des armes, et très peu de notables (deux notaires, deux chirurgiens, un marchand et un clerc de notaire) ne figurent parmi eux.

Alors que la noblesse avait joué un rôle majeur dans les guerres de religion, moins d'une dizaine de nobles ont participé à ce soulèvement.

La guerre des Cévennes est bien une révolte populaire.

Il n'y a pas d'armée unique, mais une quarantaine de chefs exerçant une autorité sur des territoires relativement restreints.

Dans les hautes Cévennes, le Mont Lozère est le fief de Nicolas JOUANY, gouvernant 300 à 400 hommes, auxquels se joignent souvent les 50 à 100 hommes d'Abraham MAZEL, et de Salomon COUDERC ; Henri CASTANET, quant à lui, dirige une petite bande sur le Mont Aigoual.

Dans les basses Cévennes, vers Lasalle et Ganges, Pierre LAPORTE, dit ROLAND (ou ROLLAND), commande 300 à 400 hommes.

Dans la plaine, entre Anduze et Sommières, Jean CAVALIER est à la tête de 700 hommes.

« Enfants de Dieu », les chefs camisards sont en principe sur un pied d'égalité : ils sont tous « frères ». A quelques exceptions près, ils sont « inspirés » et souvent « prédicateurs ».

Cependant, malgré cette volonté d'égalitarisme, une hiérarchie s'établit rapidement parmi eux, ROLAND et CAVALIER devenant progressivement les deux principaux chefs du soulèvement.

JEAN CAVALIER

Jean CAVALIER naît le **28 novembre 1681** au Mas Roux, à Ribaute-les-Tavernes, de parents cultivateurs.

En **1695**, ces derniers l'envoient chez un oncle, à Vézénobres, comme valet de ferme. Afin d'acquérir un métier, il est ensuite placé en apprentissage chez un boulanger, à Anduze. En **avril 1701**, sa formation terminée, il quitte son patron et redevient ouvrier agricole.

Il participe alors aux assemblées clandestines et devient prédicateur en **février 1702**.

Menacé d'arrestation, il quitte la France le mois suivant pour se réfugier à Genève, où il s'embauche chez un boulanger pour gagner sa vie.

Au bout de trois mois il rentre en France ; officiellement pour délivrer ses parents qui auraient été emprisonnés, mais surtout à cause du mal du pays.

Voulant rallier les volontaires chargés de délivrer les prisonniers de l'abbé du CHAILA, il est débouté en raison de sa jeunesse.

Désireux de se battre contre les « persécuteurs », il rentre alors en contact avec Gédéon LAPORTE dont il intègre le groupe. Mais, insatisfait d'y jouer un rôle secondaire, et s'entendant mal avec les autres prophètes, il constitue sa propre troupe.

Il rejoint ensuite ROLAND pour combattre ensemble de temps en temps.

A partir du mois de **décembre 1702** il devient autonome et s'entoure d'anciens soldats. Son territoire couvre la basse Gardonnenque, l'Uzège et la Vaunage.

Le jour de Noël, au lendemain de la victoire remportée au Mas Cauvi, considéré par les insurgés comme le meilleur prophète et le meilleur inspiré, il est choisi comme chef avec « droit de vie et de mort » sur les hommes de sa troupe.



jean cavalier,

PIERRE LAPORTE

Pierre LAPORTE naît le **3 janvier 1680**, au Mas Soubeyran, à Mialet, d'un père cardeur et facturier de laine.

Formé aux travaux des champs, il devient berger et peigneur de laine.

Il a environ vingt-deux ans lorsque Dieu « le visite de son Esprit », lui conférant des qualités de prophète, de commandant et de prédicant.

Il apparaît pour la première fois dans la révolte, en **octobre 1702**, dans une assemblée où il prêche.

Après avoir « reçu un appel » de Gédéon LAPORTE il rejoint sa troupe. Parent de ce dernier, on ignore toutefois la nature réelle de leur lien de famille, rien ne prouvant qu'ils ont été oncle et neveu comme de nombreux auteurs s'accordent à le dire. A l'instar des soldats dans les armées du roi il se choisit alors un nom de guerre : ROLAND.

LAPORTE l'utilise pour son habileté à recruter des hommes, comme porte-parole et émissaire auprès des régions qu'il désire amener à l'insurrection.

Ayant constitué une petite troupe de compagnons, issus des environs de Nîmes, il retourne vers Lasalle et les basses Cévennes, assurant ainsi la jonction avec la plaine, territoire de CAVALIER, dont il se rapproche après la mort de Gédéon LAPORTE.

LA GUERRE DES CAMISARDS

L'expression « guerre des Camisards » a été utilisée par les historiens, uniquement à partir de la deuxième moitié du **18^e siècle**. Pendant et après la révolte, on parle de « guerre des Cévennes ».

Celle-ci, contrairement aux grandes révoltes populaires du **17^e siècle**, n'a aucune origine fiscale ou sociale, son but étant essentiellement religieux : rétablir la liberté de culte.

A cette revendication s'ajoute le « devoir de détruire les ennemis de Dieu », d'où des attaques contre le clergé et les églises. En brûlant ces dernières et en tuant les prêtres, les camisards répondent ainsi aux persécutions et aux violences subies.

Les troupes royales, successivement commandées par le comte de BROGLIE, le maréchal de MONTREVEL et le maréchal de VILLARS, sont composées de régiments très divers (fusiliers, grenadiers, dragons), secondés par des milices bourgeoises formées d'anciens et de nouveaux catholiques.

Au plus fort de la révolte, l'ensemble de l'effectif a probablement atteint 25000 hommes, alors que leurs adversaires n'ont jamais été plus de 1500 à 2000.

Bien qu'en infériorité numérique, les camisards vont tenir en échec, pendant deux ans, les soldats du roi, grâce à leur parfaite connaissance du terrain, leur mobilité, leur ruse et grâce au soutien de la population qui fournit les hommes pour les opérations militaires, les ravitaille, les abrite ou les cache, les renseigne sur le déplacement des troupes royales. Cette aide est surtout apportée par les habitants des campagnes, le soutien étant moindre dans les bourgs et les localités.

Il serait bien trop fastidieux de décrire les nombreux affrontements, au cours desquels le pays est mis à feu et à sang par les violences commises de part et d'autre.

Nous nous limiterons donc aux faits les plus marquants, nécessaires à la compréhension de cet épisode.

De **juillet à octobre 1702** l'avantage de la bataille est donné aux troupes royales. Puis, à la fin de l'année, la tendance s'inverse ; les camisards remportant leurs premières victoires en **novembre et décembre 1702**.

L'année suivante voit la révolte prendre de l'ampleur.

Le **14 février 1703** le comte de BROGLIE est remplacé par le maréchal de MONTREVEL à la tête de l'armée.

Toutefois, ce dernier se révélant lui aussi incapable de mettre fin à l'insurrection, la décision de dépeupler les hautes Cévennes, afin de priver les rebelles de tout soutien, est prise en septembre : c'est le « brûlement » des Cévennes.

Du **30 septembre** au **14 décembre 1703**, 466 mas et hameaux de la montagne sont détruits et la population déplacée dans une dizaine de bourgs.

Mais, cela ne suffit pas à faire plier les camisards.

Le **14 mars 1704**, sous la conduite de CAVALIER, ils remportent à Martignargues une écrasante victoire sur les meilleures troupes royales.

LOUIS XIV remplace alors MONTREVEL, jugé inefficace, par DE VILLARS le **21 avril 1704**.

Cependant le **16 avril**, deux jours avant son départ, MONTREVEL défait CAVALIER à Nages, puis s'empare, le surlendemain, de son quartier général à Euzet. C'est le tournant de la guerre.

DE VILLARS, ancien diplomate, comprend qu'on ne peut aboutir à la paix en utilisant uniquement la force. Jugeant ROLAND irréductible, il entame alors des négociations avec CAVALIER qu'il suppose plus enclin à traiter, eu égard aux lourdes pertes qu'il vient de subir (armes, munitions, argent, soldats, magasins).

Le **16 mai 1704**, CAVALIER rencontre DE VILLARS et BASVILLE à Nîmes, au jardin du couvent des Récollets. Il demande l'amnistie pour lui et ses hommes, l'autorisation de quitter la France et la libération des prisonniers.

En attendant la réponse du roi, une trêve est conclue. Elle parvient à DE VILLARS le **22 mai** : LOUIS XIV accorde l'amnistie, la permission de sortir du royaume mais n'aborde pas la question religieuse.

La capitulation de CAVALIER est alors désapprouvée par les autres chefs camisards qui se sentent trahis. ROLAND, notamment, lui reproche d'avoir négocié seul et surtout, de ne rien avoir obtenu de concret quant à la liberté de culte. Ils décident donc, pour leur part, de continuer les combats.

CAVALIER se retrouve ainsi de plus en plus isolé.

Le **21 juin 1704** il quitte Nîmes, puis la province cinq jours après, à la tête de 97 camisards, pour Neuf-Brisach, en Alsace, où il doit servir dans les armées du roi.

FIN DE LA GUERRE

Trahi, ROLAND est abattu au château de Castelnaud Valence le **13 août 1704**.

Apprenant sa mort, CAVALIER craignant alors pour sa vie, déserte la France pour la Suisse. Il y rencontre l'abbé de LA BOURLIE qui lui conseille de se placer au service de VICTOR-AMEDEE DE SAVOIE, en guerre contre LOUIS XIV.

A la tête d'un petit régiment de camisards, il sert le roi d'Angleterre lors de la guerre de Succession d'Espagne, au cours de laquelle il est grièvement blessé, en **1707**. Retourné au service du duc de Savoie, il participe au siège de Toulon, avant de cesser définitivement toute activité militaire et de quitter l'Italie.

Il se réfugie alors en Angleterre, où il est nommé lieutenant-gouverneur de Jersey, en **mars 1738**.

Il meurt à Chelsea le **17 mai 1740**, à cinquante-huit ans.

La dernière grande bataille des camisards se déroule le **13 septembre 1704** à Saint-Bénézet. Elle se solde par la défaite de RAVANEL, lieutenant de CAVALIER, et la mort de 100 à 200 camisards.

Les autres chefs se rendent alors, d'**octobre à décembre 1704**. Autorisés à quitter la France, la plupart se réfugient en Suisse, en Angleterre ou en Hollande.

Cependant MAZEL, resté dans son quartier de Falguières, continue à organiser des assemblées, en dépit de sa reddition. Capturé le **5 janvier 1705**, il est emprisonné à la tour de Constance. Il s'en évade le **24 juillet** et s'exile en Suisse, puis en Angleterre. Rentré en France en **mars 1709**, il est abattu au Mas de Couteau, près d'Uzès, le **14 octobre 1710**.

Les persécutions contre les protestants cesseront définitivement le **7 novembre 1787** avec l'Edit de Versailles (dit aussi Edit de Tolérance) signé par Louis XVI, accordant l'état civil aux non catholiques.

Cependant, il faudra encore attendre deux années supplémentaires pour assister à la reconnaissance de la religion protestante, avec la Déclaration des droits de l'homme proclamant la liberté religieuse.

**SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES
ET ICONOGRAPHIQUES**

➤ Archives Municipales d'Alès

BIB 614 : « Mémoires du colonel Cavalier sur la guerre des Camisards : manuscrit original de La Haye », 2011

BIB 686 : « Abraham Mazel (1677-1710) : le dernier camisard », 2009

BIB 702 : « François Vivens (1664-1692) : prédicant au Désert », 2009

BIB 721 : « Jean Cavalier (1681-1740) : une mémoire lacérée », 2010

BIB 722 : « La guerre des Camisards en 40 questions », 2010

BIB 766 : « Les Camisards », 2009

BIB 767 : « Les galériens pour la foi », 1993

BIB 768 : « Les pasteurs du Désert », 2000

BIB 769 : « Les prisonnières de la Tour de Constance », 1996

BIB 770 : « L'exode des huguenots », 1992

BIB 771 : « La guerre des Camisards : 1702-1704 », 1991

BIB 772 : « Les camisards : genèse et histoire de la guerre des Cévennes (1702-1705) », 2005

BIB 774 : « Mémoires d'un galérien condamné pour cause de religion », 2010

DON 34/20 : « Un grand chef Camisard : Pierre Laporte dit Roland, 1680 – 1704 », 1954

DON 34/20 : « Jean Cavalier : 25 novembre 1681 - 17 mai 1740 », 1936

DON 34/20 : « La guerre des Camisards : la résistance huguenote sous Louis XIV », 1946

DON 34/20 : « La Révolte des Camisards », 1960

DON 34/21 : « Mémoires sur la guerre des Camisards », 1983

DON 34/21 : « Bourreau ou martyr ? L'Abbé Du Chaila (1648-1702) : du Siam aux Cévennes », 1986

REV 13 : « Cévennes Magazine » N° 241 (23/02/1985)

« Claude Brousson : prédicant des Cévennes. Procès et supplice »

20 Fi/200 : Fève ovale, en céramique blanche, représentant Jean Cavalier

Reproductions de la Bibliothèque Nationale de France (B.N.F.) :

- ✓ « Déclaration du roy pour changer la peine des galères en celle de mort, contre ceux qui favoriseront l'évasion des nouveaux Catholiques hors du Royaume », 1687
- ✓ « Ordonnance du roy portant défenses aux Nouveaux Convertis de retenir chez eux des mousquets, fuzils, mousquetons et autres armes offensives, de quelque nature que ce soit, à peine des galères », 1688
- ✓ « Déclaration du roy portant que ceux qui sortiront du royaume sans permission, ou qui seront pris voulant en sortir, soient condamnez, les hommes aux galères, et les femmes à estre recluses, avec confiscation de leurs biens : et ordonne mesme peine contre ceux qui favoriseront leur évasion », 1699

- ✓ « Carte historique du théâtre de la guerre des Camisards » / Camille CHANTE, 1861
- ✓ « Les Montagnes Des Sevennes ou se retirent Les Fanatiques de Languedoc et les Plaines des environs ou ils font leurs courses avec les Grands Chemins Royaux faicts par lordre du Roy pour rendre ces Montagnes praticables sous les soins de M. de Basville Intend. de Languedoc. Dessiné sur les lieux. A Paris chez I.B. Nolin », 1703
- ✓ « Bavielle, fils du premier président de Paris », [s.d.]
- ✓ « Le Galérien », [s.d.]

Reproductions du Musée du désert

- ✓ « Jean Cavalier, chef camisard » / Pierre Antoine LABOUCHERE (1807-1873), [1864]
- ✓ « Fuite vers l'étranger des huguenots persécutés » / Max LEENHARDT (1853-1941), [1932]
- ✓ « Assemblée de protestants surprise par des troupes catholiques » / Karl GIRARDET (1813-1871), [1839 - 1842]
- ✓ « Prisonnières de la Tour de Constance lisant la bible » / Jeanne LOMBARD [1865-1945], [1938]
- ✓ Ordonnance royale proposant des primes à qui dénoncerait des assemblées clandestines ou permettrait l'arrestation des pasteurs après la révocation de l'Edit de Nantes, 1686

Reproductions du Musée des Vallées Cévenoles

Images de Samuel BASTIDE :

- ✓ Portrait de Jean Cavalier
- ✓ Portrait de Nicolas Lamoignon de Basville
- ✓ Jean Cavalier jouant le choral de Luther à sa mère mourante
- ✓ L'abbé du Chaila
- ✓ Entrevue de Jean Cavalier et du maréchal de Villars
- ✓ Abraham Mazel haranguant les conjurés avant l'assassinat de l'abbé du Chaila
- ✓ Assemblée au Désert
- ✓ Galère et galériens

Site internet de l'encyclopédie Wikipédia

Site internet du Musée virtuel du protestantisme français

Site internet du Musée du Désert

Site internet du Musée des Vallées Cévenoles

Site internet « camisards.net » (Histoire des camisards)

Site internet « maxleenhardt.com » (Peintre français Max Leenhardt)

Site internet « books.google.fr » (Recherche de livres)

➤ **Documents prêtés par le Musée du Désert**

- ✓ 4 panneaux de l'exposition « Guerre civile en Cévennes. Tricentenaire de la Guerre des Camisards, 1702-2002 » / réalisée par les Archives Départementales de la Lozère, 2002
- ✓ 2 « Médailles des Camisards » en cuivre, 1669, 1684

➤ **Documents prêtés par le Musée des Vallées Cévenoles**

- ✓ « Partie orientale du gouvernement général de Languedoc ou se trouve dans les Sevennes et dans le Bas Languedoc le diocèse de Mandé et le Gevaudan, partie du diocèse du Puy et le Velay, diocèse de Viviers et le Vivarais, les diocèses d'Uses, de Nismes, de Montpellier, d'Alaiz, de Lodeve, de Beziers, et d'Agde » / Nicolas de FER, 1703
- ✓ « Les Montagnes Des Sevennes ou se retirent Les Fanatiques de Languedoc et les Plainnes des environs ou ils font leurs courses avec les Grands Chemins Royaux faicts par lordre du Roy pour rendre ces Montagnes praticables sous les soins de M. de Basville Intend. de Languedoc. Dessiné sur les lieux. A Paris chez I.B. NOLIN », 1703
- ✓ « Les Montagnes Des Sevennes dans le Languedoc et les plainnes des environs d'où les Mecontens font leurs courses. A Paris chez I.B. NOLIN », [s.d.]
- ✓ « Le théâtre de la guerre dans les Sevennes, le Languedoc et le pays aux environs ou sont exactement observés les chemins & d'où les mecontens font leurs courses. Dessiné sur les lieux » / Pieter MORTIER, [s.d.]
- ✓ « Le théâtre de la guerre dans les Sevennes avec les Montagnes et les plainnes des environs de Languedoc » / Cornelis DANCKERTS, [s.d.]
- ✓ « Les Montagnes des Sevennes ou se retirent les Malcontents du Languedoc et les Plainnes d'Environ ou ils font leurs Courses Avec les Grands Chemins Royaux Faicts par Ordre du Roy de France pour rendre ces Montagnes Praticables sous le soin de M^r. Basville Intendant de Languedoc. Dessiné sur les lieux. A Amsterdam chez Charles ALLARD », [s.d.]
- ✓ 2 « Médailles des Camisards » en cuivre, 1677, 1683

- ✓ 2 jetons des Etats du Languedoc en argent, 1700, 1705
- ✓ Lettre de M. VIALA, subdélégué de Monseigneur l'Intendant, 1703
- ✓ « Les petits prophètes des Cévennes », gravure extraite de « *Histoire de France Populaire depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1785. Tome 3* » / Henri MARTIN, [s.d.]
- ✓ « Mort de Roland, le camisard », gravure extraite de « *L'Histoire de France Populaire depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, racontée à mes petits-enfants. Tome 4* » / François GUIZOT, 1875
- ✓ « Médaille des camisards », gravure extraite de « *Histoire du fanatisme de notre tems. Tome 2* » / M. de BRUEYS, 1737